

Guide de référence transport-accompagnement bénévole



C'est pour qui?

Critère d'admissibilité

Le service de transport-accompagnement bénévole offre des services aux aînés et aux personnes de tous âges en perte d'autonomie, en convalescence ou ayant des problèmes de santé mentale, sur tout le territoire de Bellechasse. Il est essentiel que l'utilisateur de ce service ait **besoin d'accompagnement**. Le besoin d'accompagnement n'est pas simple à définir, mais peut se traduire concrètement par un client qui éprouve:

- ◆ de la difficulté à utiliser les escaliers;
- ◆ des malaises, des pertes d'équilibres et étourdissements;
- ◆ de la difficulté à marcher;
- ◆ de la difficulté à prendre place ou à ressortir de l'auto;
- ◆ de la difficulté à s'orienter dans un nouveau milieu;
- ◆ une maladie grave;
- ◆ un affaiblissement suite à des traitements ou une chirurgie

Les motifs de transports acceptés sont:

Le service de transport-accompagnement bénévole étant dispensé par des bénévoles impliqués selon des disponibilités variées dans chaque municipalité, Entraide Solidarité Bellechasse doit établir des priorités concernant les demandes de service. En effet, les transports pour des motifs médicaux seront toujours priorités.

Motif de santé : rendez-vous médicaux, rendez-vous auprès de professionnels de la santé et sociaux ainsi qu'à des activités d'information portant sur un problème spécifique de santé (cancer, arthrite, trouble d'audition, etc).

Motif de services essentiels: épicerie local, établissement financier, pharmacie ou bureau de poste, etc.

Motif de services civiques: avocat, palais de justice, renouveler sa carte d'assurance maladie, etc.

Motif de bris d'isolement: activités visant à briser l'isolement, à augmenter l'estime de soi et favoriser l'intégration sociale, etc.

Pour compléter le formulaire correctement

PARTIE A «Information générale sur le client»

Section 1: Veuillez inscrire **tous** les renseignements personnels du client.

Section 2: Cette section permet d'établir le besoin d'accompagnement du client ainsi que son admissibilité. L'information permettra d'aviser le bénévole des besoins particuliers de la personne en matière d'accompagnement. Veuillez cocher chacune des cases qui correspondent à sa situation. Les clients n'ayant pas besoin d'accompagnement ou nécessitant un grand besoin d'assistance seront référés à d'autres types de transport mieux adaptés à leurs besoins.

PARTIE B «Source de revenus»

Section 1: Veuillez indiquer les principales sources de revenus du client.

Section 2: Afin d'établir la possibilité d'octroyer une aide financière au transport pour les personnes à plus faible revenu, nous devons connaître le **revenu familial annuel** (client et conjoint). Pour adresser une demande, il est nécessaire de joindre l'avis de cotisation du gouvernement.

PARTIE C «Renseignements complémentaires»

Il est possible que des personnes aient un véhicule automobile, mais qu'elles soient dans l'incapacité de conduire à certaines occasions ou dans des circonstances particulières. Vérifier cet élément et préciser le motif qui justifie alors une demande de transport-accompagnement bénévole.

PARTIE D «Attestation de l'intervenant»

Une demande de transport doit être accompagnée de tous les documents nécessaires à l'évaluation de l'admissibilité du client. **Les annexes doivent absolument être datées et signées par le client et nous être retournées.** Voici des explications sur les différentes annexes.

Annexe 1: Cette annexe vise à officialiser l'entente de service entre **tous les clients** du service et Entraide Solidarité Bellechasse.

Annexe 2: Cette annexe est spécifique pour les clients de la **sécurité du revenu**. Elle nous permet d'échanger des renseignements avec la sécurité du revenu afin que l'organisme puisse obtenir le remboursement des frais de transport.

Critères d'exclusion du transport-accompagnement

Contactez le transport collectif ou adapté

Toute personne n'ayant aucun besoin d'accompagnement.

Toute personne n'ayant pas la force et la coordination nécessaire pour réaliser chacune des étapes de ses déplacements (transfert, prise en charge) et qui requiert une assistance physique modérée à totale de la part du bénévole (ex : extrême faiblesse, derniers stades de la maladie d'Alzheimer, quadriplégique, etc.).

Personne qui nécessite de la part du conducteur bénévole la manipulation et le transport d'équipements lourds (est exclu tout fauteuil roulant motorisé et quadriporteur)

Personne en situation de crise ou dont l'état de santé nécessite un transport ambulancier ou policier.

Personne présentant certains problèmes de comportements (ex : agressivité).

Personne requérant un accompagnement et une assistance physique à la salle de bain.

Entraide Solidarité Bellechasse

Tél. : 418-883-3699 - Tél. sans frais: 1-877-935-3699
Télécopieur: 418-883-3197

